



## Le statut de la correspondance dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et la correspondance cartésienne<sup>1</sup>

Giulia Belgioioso<sup>2</sup>  
giulia.belgioso@gmail.com

Je ne pense pas avoir été si incivil, que de vous prier de ne me proposer aucunes questions ; c'est trop d'honneur que vous me faites, lorsqu'il vous plaît d'en prendre la peine, et j'apprends plus par ce moyen, que par aucune autre sorte d'étude (*A Mersenne*, 29 octobre 1620. B Let 19, p. 48; AT I 22)

**Resumo:** Desde o momento em que Claude Clerselier há apenas vinte anos da morte do filósofo realizou a primeira edição, o epistolário de Descartes está no centro dos interesses dos estudiosos. A sua importância reside no fato de que ele mostra o que se passa nos bastidores, na convicção de que só de tal modo seja possível compreender o que acontece no palco: o epistolário constitui, de fato, o húmus que nutriu as teorias expostas por Descartes nos escritos que publicou. O epistolário mostra qual centralidade no século XVII – na véspera do nascimento dos periódicos científicos – havia no intercâmbio entre cientistas e filósofos, mas também revela a natureza ambígua e o papel da inveja, das divergências e dos erros dos correspondentes. Este artigo põe o epistolário cartesiano no interior dos grandes epistolários seiscentistas, bem como reconstrói, ao mesmo tempo, a história das suas edições até a última.

**Palavras-chave:** Descartes; Clerselier; correspondência; século XVII; edições.

**Résumé:** Les échanges épistolaires de Descartes sont au centre de l'intérêt des savants depuis le moment où Claude Clerselier, il a y à peine vingt ans de la mort du philosophe, en a réalisé la première édition. Il s'agit de correspondances importantes car représentatives de ce qui se passe dans les coulisses, si l'on est convaincu que ce n'est qu'à l'aide de celles-ci que l'on pourrait

1 Éditions utilisées : G. Belgioioso (éd.), *René Descartes. Tutte le lettere: 1619-1650* (= BLet), Bompiani, Milano, 2009<sup>2</sup>; G. Belgioioso (éd.), *René Descartes. Opere: 1637-1649* (= BOp I), Bompiani, Milano, 2009; G. Belgioioso (éd.), *René Descartes. Opere postume: 1650-2009* (= B Op II), Bompiani, Milano, 2009; G. Belgioioso, J.-R. Armogathe (eds.), *René Descartes, Isaac Beeckman, Marin Mersenne, Lettere 1619-1648* (= BAB), Milano, Bompiani, 2015; Charles Adam, Paul Tannery (éds) *Œuvres de Descartes* (= AT), Vrin-Cnrs, Paris, 1964-1976 (n. ed. 1996); A. Baillet, *La vie de Monsieur Des-Cartes* (= Baillet), 2 vols., Paris, chez Daniel Horthemels, 1691 (rist. anast.: Hildesheim, Olms, 1972; New York, Garland, 1987); *La vie de Monsieur Descartes suivi de Abrégé de la vie de M. Baillet par Bernard de la Monnoye* (Les Cinquante, Ed. des Malassis, 2012), et *La vie de Mr Des-Cartes. Réduite en abrégé*, Paris, G. de Luynes, veuve P. Bouillierot, C. Cellier, 1692 (rist. *Vie de Monsieur Descartes*, Paris, La Table Ronde, 1992).

2 Professora Dra. de Filosofia da Universidade do Salento (Lecce)

comprendre ce qui se passe sur scène : en effet, ces lettres constituent l’humus qui nourrit les théories exposées par Descartes dans les écrits par lui publiés. Ces correspondances comportent la centralité, au XVII<sup>e</sup> siècle – à la veille de l’apparition des revues scientifiques – qui était présente dans les échanges entre scientifiques et philosophes et révèlent également la nature ambiguë et le rôle de l’envie, des divergences et des erreurs des épistoliers. Cet article met les lettres cartésiennes au cœur des grands échanges épistolaires du XVII<sup>e</sup> siècle tout en reconstruisant historiquement toutes leurs éditions jusqu’à la dernière.

**Mots-clés:** Descartes; Clerselier; correspondance; XVII<sup>e</sup> siècle; éditions.

Éditer les lettres de Descartes a été pour Clerselier, le premier à avoir réalisé une édition ‘complète’, une grande aventure éditoriale et ‘scientifique’, sur laquelle je suis intervenue à plusieurs reprises.<sup>3</sup> Les lettres couvrent une période de trente ans, de 1619 à 1650, et font partie des écrits du philosophe qui ont eu une édition posthume ; il ne faut cependant pas considérer comme étant des lettres certains écrits dont le titre commence par ‘*epistola*’, ou par ‘lettre’, et qu’il a lui-même publié.<sup>4</sup> En effet, Descartes n’a pas autorisé leur publication, ni leur traduction. Ayant, au contraire, chargé son correspondant Hooghelande de brûler les lettres contenues dans un ‘coffre’, qu’il lui avait confié à son départ de Leyde:

Je ne sache point, dit-il, qu’il y ait rien de secret dans aucune de ces lettres que j’ai laissées dans le coffre. Mais néanmoins de peur qu’il ne s’y trouve quelques choses que ceux qui les ont écrites ne voudraient pas être lues de tout le monde, je crois que le plus sûr est de les brûler toutes, excepté celles de Voetius au Père Mersenne que vous trouverez insérées dans le couvercle du coffre, et que je désire être gardées pour servir de préservatif contre ses calomnies. Vous pourrez aussi lire toutes les autres, ou les laisser lire par quelques amis discrets avant que de les brûler: et même ne brûler que celles que vous voudrez, car je remets entièrement cela à votre discrétion.<sup>5</sup>

On connaît l’aventure, ou plutôt la mésaventure, survenue aux lettres qui, après le décès de Descartes, furent expédiées - avec tout le paquet des manuscrits - par Pierre-Hector Chanut (1601-1662) de Stockholm à Paris, où se trouvait son beau-frère Claude Clerselier (1614-1684). À Rouen, nous dit Baillet, le bateau sur lequel avaient été embarqués les manuscrits coula à pic. Il est compréhensible qu’une fois repêchées, ces lettres se trouvaient en un état de désordre et de confusion au moment où Clerselier souhaitait les faire imprimer : “Ce désordre – lisons-nous dans la *Vie* – a donné beaucoup d’exercice à l’industrie et à la patience de M. Clerselier”. Clerselier, c’est-à-dire le principal intéressé, ne fait cependant aucune allusion à un épisode de ce genre et attribue à une autre cause le désordre dans lequel il a, lui-même, trouvé les minutes des lettres:

N’étant écrites que sur des feuilles volantes, toutes détachées les unes des autres, et souvent sans date ni réclame, – écrit-il – le désordre qui s’y était mis avait fait

3 Je renvoie aux introduzioni à BLet (pp. IX-LVIII), et à BAB (pp. 1-96).

4 Ce sont: *Lettre de Monsieur Descartes à Monsieur CRL* (B Op I 1398-1411 ; AT IX-1 202-217) ; *Epistola a Dinet* (B Op I 1426-1475 ; AT VII 563-603) ; *Epistola* (B Op I 1492-1693 ; AT VIII-2 1-194) ; *Lettre à Picot* (B Op I 2214-2237 ; AT IX-2 1-20) ; *Lettre Apologétique aux Magistrats d’Utrecht* (B Op II 116-193 ; AT VIII-2 199-273 ; Clerselier III 1-49): il s’agit, dans ce cas il, d’une véritable lettre posthume, mais il a été fait une exception étant donné que ce texte est considéré être un appendice de l’*Epistola ad Vætium*.

5 *A Hogelande*, 30 août 1649, Blet 2750. Baillet I XXIX ajoute à ce propos : “M. de Raey pourrait bien avoir été cet ami discret à qui M. Hooghelande aurait fait lire ces lettres avant que de les brûler : et si elles n’ont pas été brûlées, il n’y a peut-être eu que la crainte de les rendre utiles au Public qui lui en a fait faire un mystère à M. Van-Limborch”.

qu'elles ne se suivaient point, et qu'on n'y reconnaissait ni commencement ni fin ; de sorte que j'ay été obligé de les lire presque toutes, avant que de les pouvoir rejoindre les unes aux autres, et de leur pouvoir donner aucune forme, pour les disposer par après dans l'ordre et dans le rang qu'elles tiennent.<sup>6</sup>

Avant de mourir, toujours selon Baillet, Clerselier laissa 500 livres à l'abbé Jean-Baptiste Legrand († 1704), en le chargeant de poursuivre l'édition de ce matériel et d'écrire une biographie du philosophe.<sup>7</sup> La biographie sera écrite plus tard par Baillet, qui la publiera en 1690, et c'est de cet écrit que nous avons tiré toutes ces informations. Ce dernier se mettra au travail, avec Legrand, pour réaliser une réédition de la correspondance.

La première édition complète de lettres de Descartes fut, justement, achevée en trois volumes par son ami, correspondant et dépositaire de ses manuscrits, Claude Clerselier (1614-1684), moins de dix ans après la mort du philosophe : le premier volume fut publié en 1657, le troisième en 1667.<sup>8</sup> *La vie de Monsieur Des-Cartes* d'Adrien Baillet, parue en 1691, contient des extraits ou des résumés de lettres. L'ouvrage est, en effet, une biographie de Descartes construite à partir de la correspondance de l'éd. Clerselier.

La dernière édition complète, dernière par ordre chronologique, réalisée en 2009 par moi-même et mon équipe<sup>9</sup>, en un seul volume, pour l'éditeur Bompiani de Milan<sup>10</sup>, comprend 735 lettres et a été, elle aussi, à sa façon, une aventure éditoriale. En effet, lorsque nous avons entamé nos recherches, nous avons tout de suite constaté que les volumes de la *Correspondance*, les cinq premiers de l'édition AT (aussi bien dans la première édition de 1897-1913, que dans la dernière réédition de 1966-1974), étaient devenus une jungle plutôt inextricable d'additions, de nouvelles additions et de renvois divers, qui en rendaient le maniement assez complexe. Il a, de ce fait, été nécessaire de remettre en ordre des matériaux qui dans la réédition dirigée par Pierre Costabel avaient dû, pour respecter la pagination originale, être renvoyés en des appendices et annexes divers. Cette réédition comprenait, de même, la reproduction photomécanique des pages de l'édition Roth des lettres Descartes-Huygens<sup>11</sup>, ainsi que des notes. L'édition Bompiani a remis chaque lettre à sa place et apporte, en outre, pour chaque lettre les notes de Baillet et Legrand dans l'exemplaire de

6 J.-R. Armogathe, G. Belgioioso (éds), *Claude Clerselier. Lettres de Monsieur Descartes. Esemplare annotato dell'Institut de France (éd. 1666-1667)*, 6 voll., Lecce, Conte Editore, 2005, *Préface*, I, 8.

7 A. Baillet, *La vie de Monsieur Des-Cartes*, 2 vols., Paris, chez Daniel Horthemels, 1691 (dorénavant : *Baillet*), rééd. anast. : Hildesheim, Olms, 1972 ; New York, Garland, 1987, *Baillet* II 428 ; J.-R. Armogathe, G. Belgioioso, *Introduction à Lettres de Monsieur Descartes. Esemplare annotato dell'Institut de France (edizione di Claude Clerselier 1666-1667)*, a cura di J.-R. Armogathe e G. Belgioioso, 6 voll., Lecce, Conte Editore, 2005, vol. I, pp. XIV-XV ; G. Belgioioso, *Premessa* à B LET, pp. XV-XVI.

8 On dispose de la réédition de l'exemplaire avec les ajouts (*becquets* et *marginalia*) de Jean-Baptiste Legrand et d'Adrien Baillet, qui se trouve à la Bibliothèque de l'Institut de France : cf. J.-R. Armogathe e G. Belgioioso (eds), *Claude Clerselier. Lettres de Monsieur Descartes. Esemplare annotato dell'Institut de France (éd. 1666-1667)*, 6 voll., Lecce, Conteditore, 2005.

9 La 1<sup>ère</sup> éd. est de 2005 et contient 732 lettres : cf. à ce sujet G. Belgioioso, *Premessa alla seconda edizione*, B LET, p. LVIII.

10 Giulia Belgioioso (éd.), *René Descartes. Tutte le lettere 1619-1650*, avec la collaboration d'I. Agostini, F. Marrone, F.A. Meschini, M. Savini et J.-R. Armogathe, Milan, Bompiani, 2009<sup>2</sup> (dorénavant : B LET)

11 La correspondance de Descartes et Huygens comprend 113 lettres (échangées entre 1635 et 1649), toutes autographes et, le plus souvent, datées. A partir des informations contenues dans ces lettres, Charles Adam propose une nouvelle chronologie, d'abord dans un article de 1933 – "Correspondance de Descartes : nouveau classement", *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 115 (1933), p. 373-401 –, puis, avec Gérard Milhaud, dans AM.

l'Institut, aujourd'hui disponible dans la reproduction publiée par l'éditeur Conte, à Lecce.<sup>12</sup>

De la comparaison entre les deux éditions, il en résulte que : (I) dans l'édition AT des œuvres de Descartes en 11 volumes, 5 sont consacrés aux lettres, et dans celle de Bompiani en 3 volumes, sur un total de 7362 pages, 3108 sont consacrées aux lettres<sup>13</sup> ; (II) la correspondance de Descartes couvre les trente-et-une années qui vont de 1619 à 1650: la première lettre qui nous soit restée date, en effet, du 24 janvier 1619 et est adressée à Isaac Beeckman (B 1, pp. 2-5). Dans celle-ci, Descartes, alors âgé de vingt-trois ans, répond à quelques questions de musique proposées par Beeckman. La dernière, datée du 10 février 1650, est une lettre perdue de Descartes à son frère, dont nous avons le compte-rendu fourni par Baillet (B 728, p. 2802).

Nonobstant, l'édition Bompiani est elle-même déjà incomplète en raison de la découverte de deux lettres, faite en 2010 par Erik-Jan Bos, surfeur nocturne du Web, au Collège d'Haverford en Pennsylvanie.<sup>14</sup> À ces deux lettres, il faut également ajouter deux lettres à Picot, celle du 28 juillet 1645 résumée par *Baillet* II 210, tout comme celle du 2 octobre 1648 résumée par *Baillet* II 352 et 355 (B 733, p. 2810 et B 734, p. 2810). De plus, Bos nous a fait part, avant-hier, de sa dernière découverte : la lettre du 6 novembre 1649 (*Baillet* II 383). Il faut préciser qu'AT V 447 et, à la suite, Bompiani (B Let 717, p. 2784) comprennent bien une lettre du 6 novembre 1649, toutefois celle-ci ne correspond pas à la lettre retrouvée par Bos, car il s'agit d'un texte que l'on trouve en *Baillet* II 387-388. L'autopsie minutieuse de *Baillet* procurera-t-elle de nouveaux rebondissements?

Toujours est-il que le nombre total des lettres s'élève aujourd'hui à 738, avec une augmentation, au cours de quatre siècles, de 386 lettres.<sup>15</sup> De 1667 à 2009, nous avons ainsi : deux projets d'édition restés inachevés ; six éditions achevées ; plusieurs éditions partielles qui, en raison de leur importance, sont malgré tout devenues des éditions de référence. Les éditions inachevées sont, d'une part, celles qui se limitent à la classification des lettres de Mersenne réalisée par Philippe de La Hire (1640-1718)<sup>16</sup>, sur mandat de l'*Académie des sciences*, et, d'autre part, celles

12 Cf. G. Belgioioso, *Premessa*, B LET, p. XIX-XXVII.

13 G. Belgioioso (éd.), *René Descartes. Opere 1637-1649 (B Op I), Opere postume 1650-2009 (B Op II)* avec la collaboration d'I. Agostini, F. Morrone et M. Savini, 2 voll., Milan, Bompiani, 2009.

14 E.-J. Bos, *Two Unpublished Letters of René Descartes: On the Printing of the Meditations and the Groningen Affair*, dans "Archiv f. Gesch. d. Philosophie" 92. Bd., S. 290-303. De ces deux lettres, celle adressée à Mersenne a fait en 1979 l'objet d'une thèse par un étudiant d'Haverford, qui avait déjà noté que la lettre était inconnue : cf. Mary Helen Miller, *Key Letter by Descartes, Lost for 170 Years, Turns Up at Haverford*, "The Chronicle of Higher Education", February 25, 2010.

15 Une découverte très récente concerne l'original autographe de la lettre du 21 janvier 1641 (*A Mersenne pour Hobbes*, B LET 300 1384-1389 ; AT III 287-290), retrouvé dans une collection privée. AT avait disposé de la copie Boncompagni, mais Clerselier-Institut signalait avoir vu l'original dans la collection La Hire. On ne sait pas encore s'il présente des variantes.

16 Les détails dans *Préface à Baillet*, vol. I, p. XXXII: "De toute cette multitude de lettres que M. Descartes avoit écrites au P. Mersenne, il en étoit tombé une portion assez considerable après la mort de ce Père entre les mains de M. de Roberval, qui avoit la réputation d'être le principal adversaire de nôtre Philosophe". À la mort de Roberval, le "paquet – écrit Baillet – s'est retrouvé dans les mains du mathématicien La Hire [...] qui en a fait présent à l'Académie des sciences. Celle-ci l'a chargé à son tour d'en préparer l'édition; mais l'Académie ayant été avertie du besoin que l'on aurait eu de ces lettres pour rendre la vie de M. Descartes plus accomplie, elle a eu la bonté d'en ordonner aussitôt la communication à l'Auteur de cette vie [Baillet], eût-il été question de sacrifier au Public tous les intérêts de la Compagnie et ceux même de feu P. de Roberval, qui luy tenoient particulièrement au coeur". La Hire, ajoute Baillet, "a eu la patience de vouloir lire ces lettres avec nous, de nous faire remarquer leurs différences d'avec celles qui sont imprimées, et de nous communiquer celles qui n'avoient pas encore vu le jour". On trouve également une note en marge, où Baillet précise qu' "il s'en est trouvé près de 30 qui n'avoient pas encore été imprimées".

mises en œuvre par Legrand et Baillet,<sup>17</sup> sur mandat de Claude Clerselier. Les éditions achevées sont : en 1668-1683, l'édition latine en 3 volumes ;<sup>18</sup> durant les années 1824-1826, celle en 6 volumes de Victor Cousin<sup>19</sup> ; en 1897, 1898, 1899, 1901 et 1903, celle en 5 volumes de Charles Adam-Paul Tannery qui, en 1908 et 1913, a été complétée par la publication d'autres lettres (vols. X et XIII);<sup>20</sup> en 1936, 1939, 1941, 1947, 1951, 1956, 1960 et 1963, celle en 8 volumes de Charles Adam-Gérard Milhaud;<sup>21</sup> en 2005, celle de Bompiani, qui a été réimprimée en 2009 ; enfin, en 2013, l'édition japonaise en 5 volumes. La publication, chez Gallimard, de l'édition de Jean-Robert Armogathe étant, par ailleurs, imminente.

Parmi les éditions partielles, je me limite à citer l'édition, en 2002, des lettres Descartes-Regius<sup>22</sup> et, en 2003, celle des lettres de 1643:<sup>23</sup> deux 'échantillons', en vue d'une édition intégrale chez Oxford University Press. Le Centro di Studi su Descartes e il Seicento de l'*Università del Salento*, en collaboration avec l'*Université de Paris Sorbonne* et l'*Université de Caen*, élabore actuellement une édition en ligne. Toujours en ligne (<http://ckcc.huylgens.knaw.nl>), on dispose également d'environ 20.000 lettres d'érudits du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment celles de Descartes, Huygens, Guez de Balzac, etc.

J'estime, pour ma part, que les lettres nous fournissent la clé pour comprendre les théories qui sont exposées dans les ouvrages. En d'autres termes, les lettres ne sont pas 'autres chose' ; il ne s'agit pas d'éléments accessoires aux œuvres imprimées par Descartes. Afin de mieux saisir le rôle et l'importance capitale des lettres cartésiennes, on doit au préalable considérer qu'elles font partie des moyens ordinaires de communication du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui concerne Descartes, les historiens de la philosophie n'en ont pourtant pris conscience que depuis, approximativement, les vingt dernières années du siècle passé. Ce n'est, partant, que fort récemment que les lettres ont été étudiées de manière systématique. Jusqu'alors, les spécialistes étudiaient les ouvrages imprimés de Descartes en négligeant, de manière générale, aussi bien ses correspondances, que ses écrits posthumes. Cela étant, force est de constater que l'étude systématique, et complémentaire, des lettres et des posthumes a contribué à l'obtention d'une meilleure compréhension et définition aussi bien de la pensée, que de l'image même du philosophe français.

---

17 Claude Clerselier (éd.), *Lettres de Mr Descartes*, 3 vols., Paris, Charles Angot, 1667<sup>3</sup>, 1666<sup>2</sup>, 1667, Bibliothèque de l'Institut de France, Ms. 4469-4471, avec apostilles manuscrites et *becquets*. Aujourd'hui disponible en réimpression anastatique: J.-R. Armogathe et G. Belgioioso (éds.) *Claude Clerselier. Lettres de Monsieur Descartes. Esemplare annotato dell'Institut de France (Clerselier 1667)*, 3 voll., Lecce, Conteditore, 2005 (dorénavant: *Clerselier-Institut*)

18 René Descartes, *Epistolae, partim ab auctore Latino sermone conscriptae, partim ex gallico translatae. In quibus omnis generis quaestiones philosophicae tractantur, et explicantur plurimae difficultates quae in reliquis ejus operibus occurrunt pars prima [-secunda]*, 2 tt., Amstelodami, apud Danielem Elzevirium, 1668 et *Renati Descartes Epistolae, partim latino sermone conscriptae, partim e gallico in latinum versae [...]* Pars tertia, Amstelodami, ex typ. Blaviana, 1683 (EL). En l'absence d'autographes, il reste certains doutes quant à la provenance des lettres latines que présente cette édition : s'il n'est pas improbable, au moins dans certains cas, qu'il s'agisse des originaux latins des lettres que Clerselier publie en traduction française, on ne peut pas non plus exclure qu'il s'agisse d'une traduction de seconde main, à partir des traductions françaises de Clerselier.

19 Victor Cousin (éd.), *Œuvres de Descartes*, 11 vols., Paris, F.-G. Levrault, 1824-1826: vols. 6-11 (*Cousin*).

20 Ch. Adam et P. Tannery (éds.), *René Descartes. Œuvres*, éd. par, 1897-1913. Nouv. présent. par J. Beaudé, P. Costabel, A. Gabbey et B. Rochot, 11 vols., Paris, Vrin, 1964-1974 (AT).

21 Ch. Adam e G. Milhaud (éds.), *René Descartes. Correspondance*, Paris, Alcan, 8 vols., 1936. Une réédition a été réalisée en 1970, par l'éditeur Krauss du Liechtenstein (AM).

22 Erik-Jan Bos (ed.), *The Correspondence between Descartes and Henricus Regius*, Zeno, Utrecht, 2002.

23 Theo Verbeek, Erik-Jan Bos, Jeroen van de Ven (eds.), *The Correspondence of René Descartes. 1643*, Utrecht, Zeno, 2003.

Afin de mieux cerner le rôle que pouvaient occuper les lettres dans la constitution de la pensée de Descartes, il me semble utile de réfléchir, même si brièvement, sur le statut de la correspondance durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Le XVII<sup>e</sup> a été appelé – à bon droit – par Paul Dibon (1915-1995), le ‘siècle d’or des correspondances’. Or, c’est justement Paul Dibon – pionnier dans les études des correspondances au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup> – qui a démantelé plusieurs hypothèses historiographiques assez préjudiciables et solidement enracinées, notamment celle concernant l’existence, au XVII<sup>e</sup> siècle, des palissades entre ‘philosophique’, ‘scientifique’ et ‘littéraire’.<sup>25</sup> Ces palissades ont été créées, *a posteriori*, par l’historiographie dans la mesure où elles permettaient une plus facile, mais inadéquate, compréhension de la culture du XVII<sup>e</sup> siècle. Dibon a, dès lors, démontré la fausseté d’un acquis de l’historiographie, que jusqu’alors personne n’avait remis en cause et qui avait, au contraire, orienté nombre d’interprétations, et non des moindres! Tel acquis est, en effet, à la base des choix éditoriaux d’Anthony Kenny qui, en 1970, propose une traduction anglaise des *Philosophical Letters* de Descartes<sup>26</sup>, mais aussi de Ferdinand Alquié qui, entre la fin des années soixante et le début des années soixante-dix, publie, dans son édition des *Œuvres philosophiques* de Descartes, un choix des lettres ‘philosophiques’.<sup>27</sup> Il faut rappeler qu’en 1974, Dibon a – on le sait – édité les inventaires des correspondances d’André Rivet (1572-1651), et de Iohannes Fredericus Gronovius (1611-1671). Ayant feuilleté les manuscrits et fonds d’archives de bibliothèques françaises, hollandaises et italiennes, Dibon a, en conséquence, une connaissance directe des textes. Ses conclusions ont été consignées en de nombreux articles, dont une partie a été publiée en 1990, dans le volume *Regards sur la Hollande du siècle d’or*.

En tant qu’historien, on ne peut pas proposer de connexions *ad libitum*. Je me limiterai, donc, à enregistrer des faits. Au cours des années durant lesquelles Dibon publie ses articles et ses éditions des inventaires des correspondances érudites du XVII<sup>e</sup> siècle, on peut enregistrer l’augmentation de l’intérêt pour les ‘correspondances littéraires, érudites, scientifiques de l’âge classique’. Divers centres de recherche et collections éditoriales voient en effet le jour, entre autres le *Centro di ricerca e documentazione des Corrispondenze letterarie, scientifiche, erudite dal Rinascimento all’età moderna*,<sup>28</sup> institué en 1983 sous l’impulsion du même Dibon, avec Luigi Nardi, Tullio Gregory et

24 *Il vocabolario della Repubblica des lettres: terminologia filosofica e storia della filosofia. Problemi di metodo*. Atti del convegno internazionale in memoria di Paul Dibon, Napoli, 17-18 maggio 1996, Firenze, Olschki, 1997 ; *Inventaire de la correspondance d’André Rivet (1595-1650)*, La Haye, M. Nijhoff, 1974 ; *Inventaire de la correspondance de Johannes Fredericus Gronovius, 1631-1671*, La Haye, M. Nijhoff, 1974 ; *La philosophie néerlandaise au siècle d’or*, vol. I, *L’enseignement philosophique dans les universités à l’époque pré-cartésienne, (1575-1650)*. Amsterdam, Elsevier, 1954 ; *Johannes Fredericus Gronovius, pèlerin de la république des lettres: recherches sur le voyage savant au 17 siècle*, Genève, Droz, 1984.

25 Cf. P. Dibon, *Communication in the Respublica Litteraria of the 17th Century*, in “Respublica Litteraria. Studies in the Classical Tradition”, University of Kansas, I (1978), pp. 43-55, rééd. in P. Dibon, *Regards sur la Hollande du siècle d’or*, Napoli, Vivarium, 1990, pp. 153-170 ; *Clerselier, éditeur de la ‘Correspondance’ de Descartes*, in *La storia della filosofia come sapere critico. Studi offerti a Mario Dal Pra*, Milano, Angeli, 1984, pp. 260-282. Rééd. in *Regards...*, pp. 495-521 ; *Communication épistolaire et mouvement des idées au XVII<sup>e</sup> siècle*, in *Le edizioni dei testi filosofici e scientifici del ‘500 e del ‘600*, Milano, Franco Angeli, 1986, pp. 73-88. Rééd. in P. Dibon, *Regards ...*, pp. 171-190.

26 Oxford, Clarendon Press, 1970.

27 Paris, Garnier, 1966-1973. L’idée d’Alquié d’utiliser les *lettere* comme commentaire aux ouvrages était pourtant nouvelle. Ettore Lojacono s’en inspira, dans son édition *René Descartes. Opere filosofiche*, Torino, UTET, 1994.

28 Deux collections chez Olschki (Firenze): *Corrispondenze letterarie, scientifiche, erudite dal Rinasci-*

Marta Fattori, tandis que l'*Archivio della corrispondenza degli scienziati italiani* du Museo di Storia della Scienza, de Paolo Galluzzi, publie en 1985 le *Carteggio Jacopo Riccati–Antonio Vallisneri*.<sup>29</sup> Par ailleurs, un congrès intitulé *Descartes et l'Europe savante* et dédié à la correspondance de l'âge classique et de Descartes a, qui plus est, été réalisé en 1996, à Perugia. En plus des importantes contributions de Jean-Robert Armogathe, Ettore Lojacono, Marta Fattori et Maurizio Torrini, tous les intervenants italiens, français, américains et hollandais contribuèrent, de manière générale, à esquisser une *Biografia intellettuale di René Descartes attraverso la 'Correspondance'*.<sup>30</sup>

Au total, ce sont à la fois la perspective des études et l'image même de Descartes qui ont ainsi été modifiées : personne ne doute désormais que les lettres furent le 'laboratoire', comme l'a défini Jean-Robert Armogathe, au sein duquel le philosophe a travaillé aux côtés de Mersenne et Arnauld ; des jésuites et des oratoriens ; de Regius, Guez de Balzac, Elisabeth, Huygens, Chanut et Christine ; ainsi que des mathématiciens, ingénieurs, artisans et médecins. Autant de personnages, notables ou méconnus, amis ou ennemis, qui ont joué un rôle important et pris part à l'histoire intellectuelle et humaine du philosophe. En son réel développement, la philosophie cartésienne apparaît, dès lors, comme un dialogue entre le philosophe et ses contemporains. On constate que ce dialogue a produit des théories qu'on ne retrouvera pas dans les ouvrages que le philosophe a fait imprimer ; tel est, par exemple, le cas de la théorie de l'âme des bêtes et des vérités éternelles. On découvre par la même occasion un langage plus libre, mais aussi un style qui s'adapte à ceux empruntés par ses correspondants ; cette démarche étant nettement perceptible parmi les lettres envoyées le même jour à des correspondants divers. Descartes apparaît incertain et attentif (pas toujours !) aux critiques de ses correspondants, et on le voit parfois découragé, intolérant ou circonspect lorsqu'il réplique, ou dispute avec philosophes, théologiens, mathématiciens... Tous ces éléments ont, par conséquent, incité à établir les nouvelles éditions de la correspondance de Descartes, que je viens de citer.

Et pourtant, la correspondance de Descartes n'est pas un '*unicum*'. En effet, le XVII<sup>e</sup> siècle 'abonde', voire 'surabonde' d'éditions des correspondances. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter les chapitres XXIII-XXV (*De Epistolarum Scriptoribus, Continuatio prioris argumenti* et *De Epistolis ineditis Eruditorum*) du *Polyhistor literarius, philosophicus et practicus* de Daniel Georg Morhof (1639-1691), qui date de 1688.<sup>31</sup> De telles publications de lettres peuvent, néanmoins, afficher divers desseins : (1) recommander celui qui entreprenait son voyage '*savant*', ou sa *peregrinatio academica* auprès de personnalités étrangères : durant le printemps 1639, en s'embarquant pour l'Angleterre, point de départ de sa *peregrinatio* à travers la France, l'Italie et l'Allemagne, Jan Frederik Gronovius dispose de lettres de recommandation rédigées par Daniel Heinsius (1580-1655), Claude Saumaise (1588-1653) et André Rivet;<sup>32</sup> (2) transmettre des informations et donner les dernières nouvelles qui pouvaient concerner la *République des Lettres*. C'est du reste ce que, suite au décès de Mersenne, Descartes demande à Carcavi, le 11 juin 1649:

---

*mento all'età moderna e Subsidia.*

29 *Carteggio (1719-1729)*, a cura di M.L. Soppelsa, Firenze, Olschki, 1985. Sur le site de l'Istituto e Museo della Scienza (<http://www.imss.fi.it/>), la liste des publications chez Olschki (Firenze).

30 J.-R. Armogathe, G. Belgioioso, C. Vinti (eds.), *La biografia intellettuale di René Descartes attraverso la 'Correspondance'*, Napoli, Vivarium, 1998.

31 D.G. Morhof, J.F. Fabricius, *Polyhistor literarius, philosophicus et practicus*, editio III, Lubec, Boeckmann, 1732, t. I, lib. I, capp. XXIII-XXV. Rist. Aalan, 1970, vol. I, lib. I, cap. XXIII-XXV, pp. 270-320.

32 Cf. P. Dibon, F. Waquet, *Johannes Tredericus Gronovius, Pèlerin de la République des Lettres. Recherche sur le Voyage savant au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1984, pp. 42-43.

J'avais cet avantage, pendant la vie du bon Père Mersenne, que, bien que je ne m'enquise jamais d'aucune chose, je ne laissais pas d'être averti soigneusement de tout ce qui se passait entre les doctes; en sorte que, s'il me faisait quelquefois des questions, il m'en payait fort libéralement les réponses, en me donnant avis de toutes les expériences que lui ou d'autres avaient faites, de toutes les rares inventions qu'on avait trouvées ou cherchées, de tous les livres nouveaux qui étaient en quelque estime, et enfin de toutes les controverses qui étaient entre les savants. Je craindrais de me rendre importun, si je vous demandais toutes ces choses ensemble.<sup>33</sup>

En règle générale, l'auteur garde une copie (minute) de la lettre envoyée (autographe), le destinataire garde l'autographe et, ordinairement en accord avec l'expéditeur, il en tire des copies qu'il envoyait, à son tour, à d'autres destinataires. En définitive, la lettre – autographe, minute ou copie – est à la fois gardée par l'expéditeur (celui-ci pouvait en avoir besoin pour en résumer le contenu dans le cas, assez courant, de perte de son autographe), par le destinataire, et par tous ceux qui en reçoivent les copies. Ce qui, par ailleurs, explique le fait que nous ayons parfois obtenu divers témoignages, autour d'une seule et même lettre.

L'auteur peut aussi faire des copies de ses lettres, ou de celles de ses correspondants, et les garder en vue d'une impression posthume : le 16 janvier 1654, Johannes De Witt, *Pensionnaire de Hollande*, renvoie à son cousin, Andreas Colvius, les autographes que ce dernier lui avait envoyés, convaincu que Chanut n'avait imprimé que les lettres dont Descartes avait laissé un recueil "d'où l'on pouvait conclure que [son] intention avait été de publier ces lettres sans en ajouter d'autres".<sup>34</sup> Il s'agit, dans le cas présent, d'une allusion aux 'dix cahiers liés ensemble' où sont transcrites "A. Plusieurs lettres reçues par Monsr. Descartes, avec les réponses qu'il a faites [...] I. Une liasse de plusieurs lettres et objections à Monsr. Desc. par diverses personnes [...] T. Deux cent soixante-deux feuillets in 4° des Minutes de lettres écrites par Monsr. des Cartes à diverses personnes [...] V. Quatorze feuillets in 4° et deux in 8° de minutes de lettres écrites à Madame la princesse Elisabeth de Bohême"<sup>35</sup>, que Chanut avait enregistré dans l'*Inventaire de Stockholm*, en 1650.

On remarquera que Mersenne en France, Hartlib en Angleterre et Magliabechi en Italie envoient systématiquement les copies des lettres qu'ils reçoivent. On pourra, par ailleurs, constater que suite au décès de Mersenne, Carcavi émettra, en aparté, quelques soupçons quant au rôle qu'avait pu jouer le «bon Père» dans les rapports entre Roberval et Descartes:

Ledit Sieur [Roberval] m'a encore dit, sur ce que vous l'appellez votre ennemi, qu'il n'a jamais eu d'autre pensée que de vous honorer, et m'a prié de vous l'écrire formellement, comme je ferai ci-après, pourvu que vous me fassiez la grâce de le trouver bon, et de croire que je ne le fais pas pour lui plaire, mais par un désir que j'ai de rétablir, si je pouvais, la paix entre vous, qui a peut-être été troublée innocemment par le bon Père Mersenne, qui prenait parfois les choses un peu trop crûment, et les écrivait souvent plutôt selon son génie que comme elles étaient en effet.<sup>36</sup>

Imprimer les lettres de personnages renommés de la *République des Lettres* était une pratique courante : les lettres étaient considérées comme étant les achèvements et les prolongements des

33 B Let 702, p. 2702 (AT V 365).

34 Cf. C. L. Thijssen-Schoute, *Nederlands Archief voor Kerkgeschiedenis*, XXXVIII, 1953, 4, pp. 224-248. Cit. par P. Dibon, *Les 'epistolae' Casauboni ...*, in *Regards...*, p. 223 ; cf. également P. Dibon, *Clerse-lier...*, in *Regards...*, p. 511, note 31.

35 B Op II 14-20 (AT X 5-11).

36 Carcavi à Descartes, 9 luglio 1649, B Let 703, p. 2708 (AT V 373).

ouvrages imprimés par l'auteur et, par conséquent, comme le meilleur moyen de mieux faire connaître sa personnalité. La *République des Lettres* était, en effet, très favorable aux impressions de correspondances, et il n'était pas rare que l'on en réimprime de manière successive. Une réédition contrefaite des lettres de Joseph Juste Scaliger, originellement imprimées chez Elzevier en 1627, fut établie à Francfort en 1628 ; celles d'Isaac Casaubon, un 'immense trésor', imprimées chez Ian Maire (l'éditeur du *Discours*) en 1638, furent rééditées trois fois.<sup>37</sup> Le premier volume des lettres de Descartes, imprimé en 1657, fut réédité deux fois, en 1663 et en 1667; le second volume, imprimé en 1659, fut réédité en 1666.<sup>38</sup> Une telle attente se fait ressentir dans les affirmations de Petrus Burman (1668-1741), conseiller du roi du Danemark, à propos des lettres de Marquardus Gudius (1635-1689): "Longo vero doctorum virorum desiderio, brevi, ut spero, satisfiet".<sup>39</sup>

Un tel contexte explique, notamment, les nombreuses interventions et modifications qui pouvaient être apportées au sein même des correspondances : Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal (1572-1641)<sup>40</sup> suggère de 'retrancher les lettres de compliments' et celles où 'il n'y a rien de remarquable',<sup>41</sup> tout cela étant, selon elle, superflu parmi les lettres destinées à faire 'fort connaître l'esprit' de François de Sales (1567-1622). Se référant à la correspondance de Descartes, Morhof souligne en son *Polyhistor* que les lettres doivent : (a) éclaircir et expliquer des aspects particuliers des théories du philosophe ("multa specialia principiorum");<sup>42</sup> (b) instruire et éclaircir sa philosophie ("et alia multa, quae ad Historiam Philosophiae ipsius spectant": "Post mortem ejus editae sunt epistolae in 4<sup>o</sup>, Lugd. Batav. quae ad viros doctos scripatae sunt super dubiis philosophiae suae locis. Nullo itaque ex commentario melius intelligi potest doctrina Cartesii, quam ex isto, quem praebent epistolae").<sup>43</sup>

Concernant les lettres de Descartes, une lettre de Constantijn Huygens à Elisabeth, du 31 décembre 1653<sup>44</sup>, nous informe que l'intention de les faire imprimer revient à Chanut, nommé ambassadeur l'année même de son arrivée en Hollande ; par une lettre du 12 décembre 1654 de son beau-frère, Claude Clerselier (1614-1684), dans laquelle il demande à More les autographes, nous savons que Chanut lui avait confié les lettres et manuscrits du philosophe.<sup>45</sup>

37 P. Dibon, *Les avatars d'une édition de 'Correspondance': les Epistolae I. Casauboni de 1638*, in "Nouvelles de la République des Lettres", II-1981, pp. 25-65, in *Regards...*, pp. 221-266.

38 Cf. G. Belgioioso, *Introduzione* a B Let, p. XIV.

39 Cit. de P. Dibon, *Communication épistolaire...*, p. 184.

40 Proclamée sainte par le pape Clément XIII, en 1767.

41 J.-F. Fréymot de Chantal, *Sa vie et ses œuvres*, t. V, Lettres, Paris, Plon, 1877: lettre 541, 7 avril 1624 et lettre 631, à la mère de Blonay, 7 juin 1625. Cit. de J.-R., *La 'Correspondance' de Descartes comme laboratoire intellectuel*, in J.-R. Armogathe, G. Belgioioso, C. Vinti (eds.), *La biografia intellettuale...*, p. 6.

42 *Clerselier, Préface*: II, n.n. dove si precisa che gli scritti di Descartes possono distinguersi in acroamatiche, "c'est à dire, difficiles, relevez, et qui estant plus serrez demandent l'explication du Maistre, ou du moins une attention fort serieuse du Lecteur [...] les Meditations Metaphysiques de Monsieur Descartes, ses Principes de Philosophie, sa Dioptrique, et sa Geometrie" ed exoteriques, "faciles, populaires, qui n'ont presque besoin d'aucune explication, et qui peuvent être entendus de tout le monde".

43 D.G. Morhof, *Cit.*, note n. 1, t. I, lib. I, cap. XXIV, n. 31.

44 Cfr. J. A. Worp (éd.), *De Briefwisseling van Constantijn Huygens*, t. V, lettre 5323, p. 194. Cit. par P. Dibon, *Clerselier...*, p. 511, note 30.

45 *Clerselier*, I, pp. 251-252: "Scies igitur me habere præ manibus præcipua Autographa, quæ incomparabilis Philosophus D. Cartesius, D. Chanuto, olim apud serenissimam Sueciæ Reginam, nunc vero apud Batavos legato meritissimo, affini meo, apud quem Sueciæ vita functus est, reliquit; Inter quæ sunt et illa litterarum quas pluribus ex amicis suis rescripsit, ex quibus præcipuas colligo, quæ vel Philosophiam suam tangunt, vel ea quæ perficienda susceperat respiciunt, vel difficultates à plærisque summis viris, inter qos non minimum tenes locum, ipsi propositas soluunt, ut eas omnes publici juris faciam, quod spe-

Clerselier savait que la *République des Lettres* attendait les lettres de Descartes et, en les publiant, il dit respecter toutes les règles ordinaires, telles qu'exposées dans les préfaces :

C'est assez de recommandation pour ce Livre, que de sçavoir qu'il est de Monsieur Descartes; à la faveur de ce nom si fameux, et que l'on peut dire n'avoir pas été rendu moins celebre par les calomnies même de ses envieux, que par le propre merite de sa personne et de ses écrits, il y a lieu d'esperer que cet ouvrage, quoique posthume, ne laissera pas d'être aussi bien reçue, que s'elle avait vû le jour du vivant de son authœur. Il est vray qu'il a déjà été vû tout entier en chacunes de ses parties separées, mais non pas reuni en un cors, comme ie le presente aujourd'huy.<sup>46</sup>

Puis, dans la *Préface* au vol. III :

Il s'est trouvé quantité de personnes fort éclairées. Qui n'ont ouvert les yeux à l'éclat de la doctrine de ce grand Homme, que depuis qu'ils ont vû ses Lettres. Ce genre d'écrire aisé et familier a reveillé leur curiosité, et voyant que ses Lettres, qui leur semblaient néanmoins que de simples extraits de ses autres productions, ils ont eu je ne sais quelle honte de n'en avoir pas fait d'estime, et ont commencé à connaître que le peu de compte qu'ils en avaient fait, ne venait que de leur negligence, pour n'avoir pas voulu se donner le peine de mediter avec lui, sur des pensées qu'il n'avait proposées que sous titre de Meditations.<sup>47</sup>

Il avertit également ses lecteurs, dont plusieurs étaient des correspondants de Descartes encore vivants, selon les termes suivants:

1. J'avertis ceux qui verront icy leurs Lettres, qu'il se pourra faire qu'ils ne les trouveront pas en tout conformes à celles qu'ils ont receuës de Monsieur Descartes, mais ce manquement peut estre arrivé de deux causes ;
2. La premiere raison, que ces Lettres n'ayant esté imprimées que sur le Manuscrit que Monsieur Descartes s'en estoit reservé, il se peut faire qu'en les transcrivant, il y ait changé ou corrigé quelque chose, comme il arrive souvent, et que par apres il ait negligé de le reformer dans son Original.
3. L'autre raison est, que le Manuscrit s'est trouvé en quelques endroits defectueux, et en d'autres si mal écrit et si broüillé, que i'ay esté quelquefois réduit à deviner ce que l'Authœur avoit voulu dire ; et n'ay pas crû pour cela rien faire contre la fidelité que ie luy dois, de les remplir et suppleer de moy-mesme, pour ne pas laisser dans ce Livre

---

ro me brevi peracturum. Sed quia litteræ illæ, quæ difficultatibus respondent, vix possunt intelligi, nisi etiam eæ, quæ occasionem ipsi dederunt tale quid respondendi, simul in lucem edantur, nec tamen mihi honestum visum fuerit hoc exequi absque venia et licentia eorum qui ipsi rescripserunt, à quibusdam petij, et impetravi, ut illud mihi concederent, quod etiam spero a te, pro summa tua humanitate, et incredibili erga Cartesium studio, mihi concessum iri."

46 Cl. Clerselier, *Préfaces aux Lettres de Mr Descartes*, 3 vols., Paris, Charles Angot, 1657-1667: I, n.n. Cit. par la réed. anast. de l'exemplaire gardé chez la *Bibliothèque de l'Institut de Paris*, éditions Angot, 1667<sup>3</sup>, 1666<sup>2</sup>, 1667, éd. J.-R. Armogathe, G. Belgioioso. L'édition comprends 3 vols. qui recueillent les *becquets* de l'exemplaire. Désormais : *Clerselier*.

47 *Clerselier, Préface*, n.n. Plus loin, Clerselier précise que "sont appellez Acroamatiques, c'est à dire, difficiles, relevez, et qui estant plus serrez demandent l'explication du Maistre, ou du moins une attention fort serieuse du Lecteur [...] les Meditations Metaphysiques de Monsieur Descartes, ses Principes de Philosophie, sa Dioptrique, et sa Geometrie"; cf. P. Tannery, *Les lettres de Descartes*, in "Annales de philosophie chrétienne", 1896, t. XXXV, pp. 26-39, réed. in P. Tannery, *Mémoires scientifiques*, t. VI, Toulouse-Paris, 1926, p. 293.

ce peu d'espace vuides.

Avec cela, Clerselier nous renseigne sur les divers obstacles auxquels il s'était heurté, et qu'il avait tâché de résoudre. «Ce qui m'a donné le plus de peine», dit-il, est que:

1. ces Lettres n'estant écrites que sur des feuilles volantes, toutes détachées les unes des autres, et souvent sans datte ny reclame, le desordre qui s'y estoit mis avoit fait qu'elles ne se suivoient point, et qu'on n'y reconnoissoit ny commencement ny fin
2. de sorte que i'ay esté obligé de les lire presque toutes, avant que de les pouvoir rejoindre les unes aux autres, et de leur pouvoir donner aucune forme, pour les disposer par apres dans l'ordre et dans le rang qu'elles tiennent.
3. Toutesfois quelque mal qui soit arrivé de ce desordre, ie suis caution qu'il sera peu considerable ; et mesme il ne sçauroit estre d'aucune importance pour les Lecteurs, qui n'ont point en cela d'autre interest, sinon que le sens des choses n'y souffre point de violence, et que les questions (dont il s'en trouve quelquefois dix ou douze dans une seule Lettre) soient expliquées chacunes à part, et sans confusion ; à quoy ie puis dire que i'ay mis toute mon attention.
4. I'ay esté bien-aise que le public fust informé de tout ce detail, non pas tant pour faire valoir mon industrie dans l'impression de ces Lettres que pour purger l'Autheur des fautes qui pourroient s'y estre glissées, et pour convier d'autant plus ceux qui y verront leurs Lettres imprimées, qui en les lisant ne les trouveront pas tout à fait correctes, à m'enuoyer à moy ou aux Libraires, ou leurs Lettres mesmes, ou des Copies tres-fidelles, afin que dans une seconde Edition elles puissent prendre la place de celles qui tiennent maintenant la leur.
5. Je souhaitterois aussi que ces Messieurs permissent que le Livre fust alors honoré de leurs noms, n'ayant pû à cette fois mettre à la teste de toutes les Lettres, les noms de ceux à qui elles sont adressées, faute de l'avoir trouvé dans le Manuscrit, et pour ne l'avoir pû apprendre de personne, ny deviner par le stile, lequel pourtant m'en a fait mettre quelques-uns par conjecture. Et quand en cela ie me serois trompé, ie ne croy pas avoir fait tort à ceux de qui i'ay emprunté les noms.
6. Je ne pense pas aussi que les honnestes gens trouvent mauvais, que pour faire mieux entendre les Réponses de Monsieur Descartes, i'aye fait imprimer quelques-unes de leurs Lettres, qui contiennent leurs objections ;
7. Et sur ce sujet ie suis obligé de rendre cette reconnoissance à feu Monsieur Morin, Docteur en Medecine, et Professeur du Roy aux Mathematiques, de m'avoir genereusement accordé ses Lettres ; I'ay aussi la mesme obligation à Monsieur More Gentil-homme Anglois ; Et pour ne pas refuser à ce dernier ce qu'il a désiré de moy en m'enuoyant ses Copies, i'ay esté contraint de mettre dans ce Livre une Lettre ou deux que ie luy ay écrites à cette occasion.
8. Je ne doute point qu'il n'eust esté mieux que ses Lettres, et celles de Monsieur Descartes à ce Gentil-homme, et quelques autres encore écrites en Latin eussent esté traduites en François, pour faire un Livre tout d'une langue ; mais ny ma santé ny mon loisir ne m'ont pû permettre d'y travailler avec le soin qui seroit requis pour

une telle traduction.

9. En attendant neantmoins qu'il se trouve quelqu'un qui l'entreprenne, i'ay prié un de mes Amis, des mieux versez dans la Philosophie de Monsieur Descartes, de traduire celles qui traittent du mouvement du Cœur et de la circulation du Sang, que Monsieur de Berovic a desia données au public, dans ce beau recueil qu'il a fait de ses questions Epistolaires, imprimé à Rotterdam en l'année 1644. auquel on peut avoir recours si l'on doute de la fidelité de la version.<sup>48</sup>

Pour conclure, Clerselier fait savoir aux lecteurs que les lettres dépeignent une image du philosophe fort éloignée de celle qu'ils avaient pu connaître en lisant ses livres:

- (1) Monsieur Descartes ait souvent averty les Lecteurs, de ne luy attribuer iamais aucune opinion, s'ils ne la trouvoient expressement en ses écrits, et quoy que sur ce pied toutes celles qui sont icy contenuës luy puissent estre iustement attribuées, puisque ce Livre porte son nom, et qu'il ne contient rien qui ne soit sorty de sa plume;
- (2) Toutesfois on ne doit pas estre si rigoureux, que de croire que toutes les solutions qu'il a données aux difficultez qui luy ont esté proposées, doivent passer pour ses dernieres resolutions, et pour des decisions dont il fust luy-mesme plainement satisfait;
- (3) y ayant plusieurs questions qu'il n'a traittées qu'en passant;
- (4) d'autres qu'il n'a qu'ébauchées, comme estant la premiere fois qu'il y mettoit la main ; d'autres qu'il a luy-mesme corrigées depuis dans ses écrits, estant devenu plus sçavant par le tems;
- (5) d'autres dont il se reservoit de faire une recherche plus exacte, quand il auroit plus de loisir, et plus de commodité pour les experiences necessaires à iustifier ses raisonnemens ; et enfin d'autres sur lesquelles il ne vouloit pas se declarer davantage, à cause qu'il n'en avoit pas encore ietté les fondemens dans ses écrits, et qu'il ne desiroit pas alors s'en expliquer plus ouvertement.<sup>49</sup>

Clerselier, le premier, nous présente ainsi la correspondance comme étant un 'laboratoire', ou le 'journal de l'œuvre' de Descartes. Hypothèse confirmée par les questions, très nombreuses, qui sont exclusivement traitées dans les lettres, ou que les lettres nous aident à mieux saisir. Elles ont, par exemple, contribué à faire de Descartes l'auteur des manuscrits. C'est, en effet, grâce aux lettres de 1638, envoyées à Mydorge et à Mersenne,<sup>50</sup> que l'on a pu identifier Descartes comme étant l'auteur des trois exemplaires (H, L, M) de *l'Introduction à sa Géométrie/Calcul*<sup>51</sup>. En physique, le

48 Clerselier, I: *Préface*, n.

49 Clerselier, I: *Préface*, n.n. le points (2), (3), (4) et (5) ont été cités aussi par J.-R. Armogathe, *La Correspondance de Descartes comme laboratoire* ..., p. 9.

50 *A Mydorge*, 1 mars 1638, B 152, p. 571 (AT II 22, l. 27-23, l. 4), *A Mersenne*, 31 mars 1638, B Let 160, p. 620; AT II 89), *A Mersenne*, 27 mai 1638, B Let 620, p. 682; *A Mersenne*, 13 juillet 1638, B Let 165, p. 772 (AT II 247) *A Mersenne*, 23 août 1638, B Let 185, p. 850 (AT II 332); *A Mersenne*, 11 octobre 1638, B Let 191, p. 890 (AT II 393).

51 Le troisième retrouvé par Frédéric De Buzon in B Op II 1463- 1529.

problème de la percussion, de la force d'un coup de marteau<sup>52</sup>, est uniquement traité par Descartes en des lettres envoyées à Mersenne,<sup>53</sup> et c'est au surplus en tenant compte des embarras mis en évidence par ces lettres, que l'on comprend mieux les difficultés propres aux règles du choc dans les *Principia*. Les lettres à De Beaune du 2 février 1639,<sup>54</sup> tout comme celle à Mersenne de juin 1632,<sup>55</sup> nous dévoilent l'originalité de la découverte de la loi de la réfraction ; et nous ne pourrions connaître la conception de la méthode sans la lettre à Vatier du 22 février 1638.<sup>56</sup> C'est également dans une lettre à Mersenne, datée du 15 novembre 1638, que Descartes propose sa règle sur ce que l'on entend aujourd'hui par 'nombre de Mersenne', ou 'nombre premier de Mersenne'.<sup>57</sup> En métaphysique, la théorie de la 'création des vérités éternelles' et le fait de savoir si elles précèdent, ou non, "la connaissance que Dieu en a" sont des sujets développés à l'aune d'une question posée par Mersenne, en 1630, sur laquelle Descartes aura l'occasion de débattre jusqu'en 1649, avec Mersenne, Beeckman, Mesland et More, et que l'on retrouve en *Responsiones V*.<sup>58</sup> Mentionnons également la question de 'l'âme des bêtes', thème abordé dans la lettre à Newcastle du 13 novembre 1646<sup>59</sup> et en une deuxième à More du 5 février 1649,<sup>60</sup> et qui toutes deux contiennent des exposés complets à ce sujet. En cette seconde lettre, Descartes affirme précisément que l'hypothèse suivant laquelle les animaux ne possèdent pas d'âme serait 'probable', et non pas certaine :

Cependant, quoique je regarde comme une chose démontrée qu'on ne saurait prouver qu'il y ait des pensées dans les bêtes, je ne crois pas qu'on puisse démontrer que le contraire ne soit pas, parce que l'esprit humain ne peut

52 Cf. G. Cardano, *De Subtilitate*, lib. XVII, éd. Lyon, 1580, p. 604 ; et la discussion entre Galilée et Aggiunti (*Opere*, Fienze, 1905, vol. III, p. 31), cf. aussi Galilée, *Della forza della percossa* (vol. VIII, 1898, p. 344).

53 *A Mersenne*, 25 décembre 1639, B Let 235, pp. 1106-1108 (AT II 630-631) *A Mersenne*, 29 janvier 1640, B Let 241, pp. 1135-1143 (AT III 4-15) ; *A Mersenne*, 11 mars 1640, B Let 246, p. 1158 (AT III 35) e *A Mersenne*, 11 juin 1640, B Let 255, p. 1192-1194 (AT III 74-75).

54 B Let 203, p. 991 (AT 5II 12-513)

55 B Let 55, pp. 234-236 (AT I 255-256).

56 B Let 149, pp. 546-552 (AT I 558-565).

57 B Let 194, p. 918-920 (AT II 427-430). Depuis 1996, le GIMPS (Great Internet Mersenne Prime Search: <http://primes.utm.edu/>) mène des recherches sur ce que l'on désigne aujourd'hui de 'nombre de Mersenne'.

58 Les étapes de la discussion sont: du 1630 (sur les vérités mathématiques) au 1649 (sur les vérités contradictoires): *A Mersenne*, 15 avril 1630, B 30, p. 146 (AT I 145) ; *A Mersenne*, 6 mai 1630, B 31, p. 150 (AT I 149) ; *A Mersenne*, 27 mai 1630, B 32, p. 152 (AT I 151-152) ; *A Beeckman*, 17 octobre 1630, B 34, p. 164 (AT I 165) ; *A Mersenne*, 27 mai 1638, B 167, p. 676 (AT II 138) ; *A X\*\*\**, août 1641, B 324, p. 1524 (AT III 433) ; *A Mesland*, 2 mai 1644, B 454, pp. 1912-1914 (AT IV 118-119) ; *Ad Arnauld*, 29 juillet 1648, B 665, p. 2580 (AT V 223-224) ; *A More*, 5 février 1649, B 677, pp. 2618-2620 (AT V 272). Les références dans les œuvres sont: *Monde*, B Op II 268-269 (AT XI 47) ; *Responsiones V*, B Op I 1184-1186 (AT VII 380) ; *Responsiones VI*, B Op I 1224-1226 (AT VII 431-432) ; *Responsiones VI*, B Op I 1228-1230 (AT VII 435) ; *Principia*, I, B Op I 1728, art. XXIV (*A Dei cognitione ad creaturarum cognitionem perveniri, recordando eum esse infinitum, et nos finitos* (AT VIII-1 14) ; *Principia*, I, B Op I 1742, art. XLVIII (*Omnia quae sub perceptionem nostram cadunt, spectari ut res rerumve affectiones, vel ut aeternas veritates; et rerum enumeratio* (AT VIII-1 22) ; *Principia*, I, B Op I 1728, art. XXIV (*A Dei cognitione ad creaturarum cognitionem perveniri, recordando eum esse infinitum, et nos finitos* (AT VIII-1 14) ; *Principia*, I, B Op I 1742, art. XLVIII (*Omnia quae sub perceptionem nostram cadunt, spectari ut res rerumve affectiones, vel ut aeternas veritates; et rerum enumeratio* (AT VIII-1 22) ; *Principia*, I, B Op I 1744, art. XLIX (*Aeternas veritates non posse ita numerari, sed non esse opus* (AT VIII-1 23) ; *Principia*, I, B Op I, art. LXXV 1768-1770 (*Summa eorum quae observanda sunt, ad recte philosophandum* (AT VIII-1 38) ; *Entretien avec Burman*, B Op II 1270-1272 (AT V 159-160). Cf. J.-L. Marion *In Regards... (La 'création des vérités éternelles. Le réseau d'une question*, pp. 387-407).

59 *A Newcastle*, 23 novembre 1646, B Let 587, p. 2350-2352 (AT IV 573-576).

60 *A More*, B Let 677, pp. 2622-2624 (AT V 276-277).

pénétrer dans leur cœur pour savoir ce qu'y passe".<sup>61</sup>

Les ouvrages enregistreront cette même conclusion. En l'art. 50 des *Passions de l'Âme*, on peut effectivement lire que l'absence d'âme chez les bêtes est seulement probable:

Encore qu'elles n'aient point de raison, ni peut-être aussi aucune pensée...<sup>62</sup>

De plus, les lettres nous fournissent également quelques précisions à propos des épreuves de l'existence de Dieu. En effet, dans la lettre de juillet 1641, en réponse aux objections envoyées par un anonyme à Descartes par l'entremise de Mersenne<sup>63</sup> – 'objections métaphysiques', selon Clerselier<sup>64</sup> – le philosophe emploie le singulier:

J'ai tiré la preuve [pas les épreuves] de l'existence de Dieu de l'idée que je trouve en moi d'un Etre souverainement parfait, qui est la notion ordinaire que l'on en a.<sup>65</sup>

Puis, de manière plus explicite, dans une lettre du 2 mai 1644:

Il importe peu que ma seconde démonstration, fondée sur notre propre existence, soit considérée comme différente de la première, ou seulement comme une explication de cette première. Mais, ainsi que c'est un effet de Dieu de m'avoir créé, aussi en est-ce un d'avoir mis en moi son idée; et il n'y a aucun effet venant de lui, par lequel on ne puisse démontrer son existence. Toutefois il me semble que toutes ces démonstrations, prises des effets, reviennent à une.

Les lettres nous apportent, d'autre part, quelques précisions intéressantes relatives à la '*ratio ratiocinata*': dans une lettre à un inconnu, de 1645 ou 1646,<sup>66</sup> Descartes affirme sa préférence pour la formule 'distinctio formalis', tout en précisant avoir utilisé (dans l'art. LXII de la première partie des *Principia*) la formule 'distinctio rationis', afin d'éviter toute confusion:

Et je dis bien pour cette raison que la figure et les autres modes semblables sont proprement distincts modalement de la substance dont ils sont les modes, mais qu'entre les autres attributs il existe une plus petite distinction qui, à moins d'usurper fortement le sens du mot mode, peut être appelée modale, comme je l'ai nommée à la fin de ma réponse aux Premières Objections et sera peut-être mieux appelée formelle; mais pour éviter une confusion dans la première partie de ma Philosophie, à l'art. 60, où je traite expressément de cette distinction même, j'appelle celle-ci distinction de raison (à savoir de raison raisonnée/*rationis ratiocinatae*); et parce que je n'en connais aucune de raison raisonnante ('*rationis ratiocinantis*'), c'est-à-dire qui n'ait pas de fondement dans les choses (et en effet nous ne pouvons penser quoi que ce soit sans fondement) pour cette raison, dans cet article je n'ajoute pas le mot 'raisonnée'.<sup>67</sup>

61 *A More*, 5 février 1649, B Let 677 (AT V 276).

62 I, L, B Op I 2380 (AT XI 369).

63 *A Mersenne per Descartes*, 19 mai 1641, B L et 314, pp. 1463-1465 (AT III 375-377).

64 Clerselier III, p. 627.

65 *A Mersenne*, juillet 1641, B Let 318, pp. 1484 (AT III 396). Cf. *A Mersenne*, 16 giugno 1641, B 315, p. 1467 (AT III 382-383).

66 *A \*\*\**, B Let 536, p. 2132 (AT IV 349).

67 "Atque ideo dico quidem figuram, et alios similes modos, distingui proprie modaliter a substantia cuius sunt modi, sed inter alia attributa esse minorem distinctionem quæ, nonnisi late usurpando nomen modi, vocari potest Modalis, ut illam vocavi in fine meæ responsionis ad primas objectiones, et melius forte dicetur Formalis; sed ad confusionem evitandam, in prima parte meæ Philosophiæ, articulo 60, in qua de ipsa expresse ago, illam voco distinctionem Rationis (nempe rationis Ratiocinatae); et quia

Dans cet article, le philosophe affirme avoir assimilé le ‘distinctio rationis’ et le ‘distinctio modali’ dans *Responsiones Ie*, en précisant qu’il avait souhaité, de la sorte, les discerner de la ‘distinctio reali’.<sup>68</sup> En réalité, on trouve la formule ‘ratio ratiocinata’ dans *Responsiones VIe*, où le philosophe l’attribue à un usage scolastique (‘ut vocant’). On peut conclure que Descartes connaît la différence entre les formules ‘ratio ratiocinata’ et ‘ratio ratiocinante’, même s’il affirme que pour ‘ratio’ il n’entend que la ‘ratio ratiocinata’.

Les lettres à Chanut nous dévoilent, quant à elles, l’importance que le philosophe assigne à l’amitié,<sup>69</sup> à la conversation savante,<sup>70</sup> mais aussi à son propre aspect physique. Baillet nous renseigne à ce propos:

Il aimait à se voir proprement coiffé, mais sans faste et sans luxe. Ses perruques se faisaient toujours à Paris, même lorsqu’il était en Suède. Mais elles différaient peu de la forme des cheveux qu’il s’était fait couper. Il avait soin seulement de recommander que l’on n’y mît point de cheveux teints, parce qu’ils changent trop tôt de couleur, mais qu’ils fussent naturellement noirs, et qu’on y en mêlât quelques-uns de gris. Il se faisait toujours raser en Hollande et ailleurs à la manière de France. Il suivait moins les modes, qu’il ne s’y laissait entraîner. Il attendait qu’elles devinssent communes pour éviter la singularité : et quand il écoutait son génie, il laissait ce qui se trouvait de bizarre dans le changement de la mode, et n’en retenait que ce qu’il y remarquait de commode.<sup>71</sup>

Pour conclure, je voudrais montrer de quelle manière les lettres désavouent un autre lieu commun, pourtant fort tenace : celui selon lequel Descartes aurait constamment maintenu un jugement négatif vis-à-vis de son pays d’origine, la France, et positif sur sa patrie de prédilection, les Provinces-Unies. Même s’il estime, assurément, que “si la vérité ne peut trouver place en France, elle ne laissera peut-être pas d’en trouver ailleurs, et que je ne m’en mets point fort en peine”,<sup>72</sup> ou que, vers la fin de sa vie, il semble regretter le pays des Ours:<sup>73</sup> toujours est-il que, déçu, il confie à Elisabeth qu’il souhaite quitter les Provinces-Unies, car “pour le repos que j’y étais ci-devant venu chercher, je prévois que dorénavant je ne l’y pourrai avoir”,<sup>74</sup> et que, par comparaison, les écoles et ses anciens maîtres l’ont certainement emporté sur les institutions et sur les prélats réformés. Occasionnellement, Descartes parle de même avec emphase au sujet de la tolérance des Jésuites français, qu’il oppose à l’intolérance des ministres de l’Église réformée.<sup>75</sup>

---

nullam agnosco rationis Rationcinantis, hoc est, quæ non habeat fundamentum in rebus (neque enim quicquam possumus cogitare absque fundamento), idcirco in illo articulo verbum Ratiocinatae non addo”. Qui Descartes rinvia erroneamente all’art. LX. Il riferimento corretto è all’art. LXII: B Op I 1754-1756 (AT VIII-1 30).

68 B OP I 839; AT VII 120.

69 *A Chanut*, 1 novembre 1646, B Let 580, pp. 2320- 2324 (AT IV 534-538), et 6 giugno 1647, B Let 624, pp. 2466-2474 (AT V 50-58).

70 *A Guez de Balzac*, 15 aprile 1631, B Let 41 192-194 (AT I 196-199) ; *A Wilhem*, 12 décembre 1633, B Let 61, pp. 250-252 (AT I 273-275) ; *A Chanut*, 1 novembre 1646, B Let 580, pp. 2320-2324 (AT IV 534-538).

71 *A Picot*, B Let 692, pp. 2674-2676 (Baillet II 446-447; AT V 335).

72 *A Mersenne*, 23 août 1638, B Let 185, p. 853.

73 *A Brasset*, 23 avril 1649, B Let 695, p. 2690.

74 10 mai 1647, B Let 613, p. 2436; AT V 15.

75 Parmi les correspondances, Descartes fait à plusieurs reprises preuve de reconnaissance et d’admiration envers ses anciens maîtres : cf. *A Vatier*, 22 febbraio 1638, B Let 149, p. 552 (AT I 565) ; *A Mersenne*, 11 ottobre 1638, B Let 191, p. 878 (AT II 378) ; *A Mersenne per X\*\*\**, 30 agosto 1640, B Let 270, p. 1270 (AT III 169).

Je terminerai en citant les jugements, peu flatteurs, exprimés par Descartes envers mon pays. À cet égard, il écrit à Mersenne:

Votre voyage d'Italie me donne de l'inquiétude, car c'est un pays fort malsain pour les Français ; surtout il y faut manger peu, car les viandes de là nourrissent trop ; il est vrai que cela n'est pas tant considérable pour ceux de votre profession. Je prie Dieu que vous en puissiez retourner heureusement. Pour moi, sans la crainte des maladies que cause la chaleur de l'air, j'aurais passé en Italie tout le temps que j'ai passé en ces quartiers<sup>76</sup> [...] "les Italiens sont fort sujets à faire les choses dont ils parlent beaucoup plus grandes qu'elles ne sont."<sup>77</sup>

Au final de cette rapide chevauchée à travers les thématiques contenues dans les lettres, j'espère avoir su démontrer que les lettres rendent visibles l'ensemble des mouvements de la pensée cartésienne, tout en nous fournissent des affirmations qui contrastent entre elles et ébranlent, par là même, les interprétations qui simplifient l'homme Descartes et sa pensée, en opposant, en quelque sorte, Descartes à lui-même : l'homme, le savant, le philosophe. Il convient somme toute de préciser que dans le présent article, mon objectif n'a pas été de soutenir l'hypothèse selon laquelle Descartes ne pourrait être révélé qu'à travers la lecture de sa correspondance. Je pense, en revanche, que les personnes qui souhaitent connaître Descartes ne peuvent pas faire abstraction des lettres, tout comme elles ne peuvent pas faire abstraction des œuvres publiées : les unes et les autres doivent être lues, si l'on veut bien recomposer la figure du philosophe, dans toute sa richesse et ses contradictions.

Revista digital: [www.ifch.unicamp.br/ojs/index.php/modernoscontemporaneos](http://www.ifch.unicamp.br/ojs/index.php/modernoscontemporaneos)

---

76 *A Mersenne*, 15 novembre 1639, B Let 201, p. 1072-1073.

77 *A Mersenne*, 9 février 1639, B Let 202, p. 977.